



Paris, le 21 juillet 2022

## Assemblée générale du 21 juillet 2022

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Rémy Cointreau s'est tenue le 21 juillet 2022 à Paris, sous la dernière présidence de M. Marc Hériard Dubreuil.

### Distribution du dividende :

Cette assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 2021/22 et a fixé le montant du dividende ordinaire à 1,85€ par action en numéraire. Elle a également approuvé le versement d'un dividende exceptionnel d'1,0€ par action pour lequel elle a décidé d'accorder à chaque actionnaire une option entre un paiement du dividende en numéraire ou en actions.

Les dividendes (ordinaire et exceptionnel) seront détachés le 27 juillet 2022 et mis en paiement à compter du 3 octobre 2022. Les actionnaires qui souhaitent opter pour le paiement du dividende en actions disposeront d'un délai compris entre le 29 juillet 2022 et le 19 septembre 2022 inclus, pour en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier. Tout actionnaire qui n'aura pas exercé son option le 19 septembre 22 à 17 heures au plus tard ne pourra recevoir le dividende lui revenant qu'en numéraire, à compter du 3 octobre 2022.

Le prix d'émission de l'action nouvelle est fixé à 155,72€.

Si le montant du dividende net auquel l'actionnaire a droit ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant, le jour où il exerce son option, la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces.

Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions légales et statutaires et porteront jouissance à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, début de l'exercice en cours. Elles seront délivrées sous la forme nominative ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Les actionnaires recevront de l'intermédiaire financier, chez lequel leurs titres se trouvent en compte, une demande d'instruction qu'ils devront lui retourner remplie et signée.

Les actions nouvelles feront l'objet d'une demande aux négociations d'Euronext Paris.

### Evolution de la gouvernance :

L'assemblée a approuvé le renouvellement, pour 3 ans, des mandats d'administrateurs de **Mme Hélène Dubrule**, de **M. Olivier Jolivet**, de **Mme Marie-Amélie de Leusse** et de la société ORPAR.

L'assemblée a également approuvé, pour une durée de 3 ans, la nomination de **M. Alain Li**, en tant qu'administrateur indépendant, en remplacement de M. Marc Hériard Dubreuil, qui représentera désormais la société Orpar. La nomination de M. Alain Li renforcera la présence au conseil d'administration de dirigeants dotés d'une solide expérience en Asie et au sein du secteur du luxe.

Par ailleurs, dans le cadre du plan de succession, préparé de longue date, le conseil d'administration, réuni ce jour, à la suite de l'assemblée générale, a décidé de faire évoluer la gouvernance du Groupe Rémy Cointreau comme suit :

- Nomination de Mme **Marie-Amélie de Leusse** en qualité de présidente du conseil d'administration, en remplacement de M. Marc Hériard Dubreuil
- Nomination de **Mme Caroline Bois** en qualité de vice-présidente du conseil d'administration, en remplacement de Mme Marie-Amélie de Leusse
- Nomination de **M. Jérôme Bosc** en tant que censeur du conseil d'administration de Rémy Cointreau, en remplacement de M. Jacques Hérial.

Mme Marie-Amélie de Leusse ne pouvant plus siéger au comité nomination-rémunération en sa qualité de présidente du conseil d'administration et Mme Gisèle Durand ne représentant plus la société ORPAR, Mme Caroline Bois et M. Elie Hériard Dubreuil rejoignent le comité nomination-rémunération.

Le conseil d'administration est constitué de 12 membres et 3 censeurs. Ses taux de féminisation (42%) et d'indépendance (58%) sont en parfaite adéquation avec les recommandations AFEP-MEDEF.

## A propos de Rémy Cointreau

---

Il existe, à travers le monde, des clients à la recherche d'expériences exceptionnelles, des clients pour qui la diversité des terroirs rime avec la variété des saveurs. Leur exigence est à la mesure de nos savoir-faire, ces savoir-faire dont nous assurons la transmission, de génération en génération. Le temps que ces clients consacrent à la dégustation de nos produits est un hommage à tous ceux qui se sont mobilisés pour les élaborer. C'est pour ces femmes et ces hommes que Rémy Cointreau, Groupe familial français, protège ses terroirs, cultive l'exception de spiritueux multi-centenaires et s'engage à en préserver leur éternelle modernité. Le portefeuille du Groupe compte 14 marques singulières, parmi lesquelles les cognacs Rémy Martin & Louis XIII et la liqueur Cointreau. Rémy Cointreau n'a qu'une ambition : devenir le leader mondial des spiritueux d'exception, et s'appuie pour cela sur l'engagement et la créativité de ses plus de 1 900 collaborateurs et sur ses filiales de distribution implantées dans les marchés stratégiques du groupe.

Rémy Cointreau est coté sur Euronext Paris.

## Contacts

---

**Relations investisseurs** : Célia d'Everlange / +33 6 03 65 46 78

**Relations média** : Carina Alfonso Martin / [press@remy-cointreau.com](mailto:press@remy-cointreau.com)